



Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Municipal du XX xxxxxx 2025
Le Maire,
Jean-Louis LE MASLE

ZONAGE

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (1AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Ui)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (NF)
- Zones humides (Nzh, Azh)

PRESCRIPTION:

-  Bâtiments susceptibles de changer de destination
-  Marge de recul aux cours d'eau
-  Marge de recul aux voiries
-  Talus ou haie à préserver : haie anti-érosive
-  Talus ou haie à préserver : haie paysagère
-  Linéaire commercial à protéger ou à développer
-  Espace boisé classé
-  Limitation de la constructibilité
-  Limitation de la constructibilité
-  Emplacement réservé
-  Emplacement réservé logement social / mixité sociale
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
-  Emplacement réservé logement social

HYDROGRAPHI

- Cours d'e
- - - Cours d'e
■ Plans d'ea

AUTRES

-
- Péri-mètre de captage d'eau potable

